Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire
Service des aides au logement

Demande en obtention d'une aide au financement d'une garantie locative

Demandeur A

Nom

Prénom

No. d'identification national

Etat civil

O Célibataire O Partenaire déclaré O Marié(e) O Séparé(e) O Divorcé(e) O Veuf(ve)

Adresse de résidence actuelle

Numéro, Rue

Code postal, Localité

Données de contact

N° de tél.: Email:

Demandeur B

Nom

Prénom

No. d'identification national

Etat civil

O Célibataire O Partenaire déclaré O Marié(e) O Séparé(e) O Divorcé(e) O Veuf(ve)

Adresse de résidence actuelle

Numéro, Rue

Code postal, Localité

Données de contact

N° de tél.: Email:

Les demandeurs sollicitent

☐ **Un accord de principe**

Il s'agit d'une attestation certifiant que les demandeurs remplissent les conditions prévues pour l'aide au financement d'une garantie locative et indiquant le montant maximal de l'aide et du loyer. Cette attestation a une durée de validité de trois mois.

☐ **Une aide au financement d'une garantie locative**

Pour le logement situé à l'adresse suivante:

Numéro, Rue

Code postal, Localité

Type

O Maison unifamiliale O Appartement/Studio Étage O Chambre meublée Étage

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire

logement.lu

Numéro(s) d'identification national	
Demandeur A	
Demandeur B	

Enfants qui habitent/vont habiter dans le logement concerné*

Nom et prénom	**N° d'identification national** (ou date de naissance)	**Salarié**	
		o oui	o non
		o oui	o non
		o oui	o non
		o oui	o non
		o oui	o non
		o oui	o non
		o oui	o non

* **Attention :** Pour le calcul des aides sont pris en considération

- les enfants pour lesquels les demandeurs perçoivent des allocations familiales, qui habitent avec les demandeurs dans le logement concerné et qui y sont déclarés ; ou
- les enfants jusqu'à l'âge de 27 ans, co-affiliés à l'assurance-maladie des demandeurs, qui habitent avec les demandeurs dans le logement concerné et qui y sont déclarés.

Autres personnes qui habitent/vont habiter dans le logement concerné

Nom et prénom	**N° d'identification national** (ou date de naissance)	**Lien de parenté**	**Salarié**	
			o oui	o non
			o oui	o non
			o oui	o non
			o oui	o non

Situation financière de la communauté domestique du/des demandeur(s)

Cochez ce qui convient	**Demandeur A**	**Demandeur B**	**Enfants et/ou autres personnes**
Situation professionnelle et revenus au Luxembourg et/ou à l'étranger			
Occupation salariée	☐	☐	☐
Chômage	☐	☐	☐
Indépendant	☐	☐	☐
Revis/RPGH	☐	☐	☐
Pension/Rente	☐	☐	☐
Bonification loyer de la part du FNS	☐	☐	☐
Congé de maternité	☐	☐	☐
Congé parental	☐	☐	☐
Congé sans solde	☐	☐	☐
Rente alimentaire perçue à titre personnel	☐	☐	☐
Rente alimentaire perçue pour enfants à charge	☐	☐	☐
Autres revenus (préciser svp)			
Dépenses			
Rente alimentaire payée à titre personnel	☐	☐	☐
Rente alimentaire payée pour enfants à charge	☐	☐	☐

Numéro(s) d'identification national	
Demandeur A	
Demandeur B	

Déclarations

En signant la présente demande les demandeurs déclarent expressément :

- donner au ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire leur consentement au traitement des données personnelles, nécessaire à l'instruction, la gestion ou le suivi administratif du dossier, et à l'obtention d'une aide au logement si les conditions sont remplies en l'espèce ;
- avoir connaissance que leurs données personnelles sont traitées conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et du chapitre 6 de la loi modifiée du 7 août 2023 relative aux aides individuelles au logement ;
- avoir connaissance des conditions prévues par la législation et la règlementation en vigueur en matière d'aides au logement ;
- ne pas être propriétaire, copropriétaire, usufruitier, emphytéote ou titulaire d'un droit de superficie d'un autre logement au Luxembourg ou à l'étranger ;
- ne pas disposer des fonds nécessaires au financement d'une garantie locative ;
- signer avec un établissement financier un contrat de dépôt conditionné respectant les conditions prescrites par l'article 3 de la loi modifiée du 7 août 2023 relative aux aides individuelles au logement, et autoriser l'établissement financier, en cas d'appel à la garantie auprès de l'État par le bailleur, à retirer parmi les avoirs du dépôt conditionné la somme équivalente au montant de l'aide payée par l'État au bailleur et à verser cette somme à l'État, sur simple demande de celui-ci ;
- transmettre au ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire (p.ex. Service des aides au logement, en cas d'octroi de l'aide) une copie du contrat de bail à usage d'habitation ou tout autre document prouvant le montant de la garantie locative exigée par le bailleur lors de la conclusion du bail ainsi que le montant du loyer ;
- que le logement concerné sera entièrement utilisé à des fins d'habitation et qu'il servira d'habitation principale et permanente au bénéficiaire de l'aide ;
- avoir été informés que le loyer doit être fixé conformément aux dispositions des articles 3 à 5 de la loi modifiée du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation ;
- informer sans délai le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire et ses services de tout changement susceptible d'influencer l'octroi, le maintien, la modification ou la suppression de l'aide, comme par exemple : départ ou arrivée d'une personne ;
- être conscient :
  - que leur dossier peut faire l'objet d'un réexamen à tout moment ;
  - qu'une visite du logement pour lequel une aide au logement est demandée peut avoir lieu en cas de doute quant au respect des conditions d'octroi de l'aide ;
- avoir connaissance que le certificat original de la garantie locative sera transmis directement par lettre recommandée au bailleur par le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire et qu'une copie conforme du certificat sera transmis aux candidats-locataires ;
- alimenter régulièrement le dépôt conditionné, conformément à l'article 5 de la loi modifiée du 7 août 2023 relative aux aides individuelles au logement, jusqu'à ce que les avoirs bloqués sur ce compte sont équivalents au montant total de l'aide accordée ;
- avoir fait toutes les déclarations qui précèdent de bonne foi, et qu'ils s'engagent à fournir toute information ou pièce justificative sur première demande du ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire et de ses services.

Date et lieu		
Signatures des demandeurs	**Signature du demandeur A**	**Signature du demandeur B**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire

logement.lu

Annexe - Pièces à joindre à la demande

La présente liste est non-exhaustive et fournie à titre indicatif. En cas de besoin, des documents supplémentaires pourront vous être demandés.

- Copie du contrat de bail, daté et signé par toutes les parties (locataire(s) et bailleur)
  Si celui-ci a déjà été signé
- Déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée
  formulaire disponible sur logement.lu
- Déclaration des personnes faisant partie de la communauté domestique des demandeurs, dûment remplie et signée par les demandeurs
  formulaire disponible sur logement.lu
- Un certificat de coassurance établi par l'organisme d'assurance-maladie attestant que les enfants sont co-affiliés à l'assurance-maladie des demandeurs
  Pour les enfants pour lesquels les demandeurs ne touchent plus les allocations familiales et qui ne sont pas encore entrés dans la vie professionnelle
- Copie de la pièce d'identité des demandeurs
- Copie de l'autorisation de séjour (pour les ressortissants de pays tiers ou ressortissants britanniques) :
  attestation de séjour permanent / carte de séjour / carte de séjour permanent de membre de famille
- Certificat d'affiliation établi par le Centre commun de la sécurité sociale
  4, rue Mercier à Luxembourg | ccss.public.lu | tél. 40141-1
- Certificat(s) de salaire ou de pension des demandeurs et des membres de la communauté domestique de l'année qui précède la date d'introduction de la demande (revenus au Grand-Duché de Luxembourg et/ou à l'étranger)
  en cas de changement d'employeur, veuillez en plus joindre les fiches de salaire récentes
- Documents attestant les éventuels autres revenus de la communauté domestique au Grand-Duché de Luxembourg et/ou à l'étranger
  exemple : extraits de compte indiquant une pension alimentaire touchée
- Extraits de compte indiquant le montant des rentes alimentaires versées (si applicable)

Vous avez des questions ?

Contactez-nous :

guichet@ml.etat.lu

Site Web :

www.logement.lu

HOTLINE: 8002 10 10
lu - ve: 8:00 - 16:00

Venez nous voir :

Guichet unique
des aides au logement
11, rue de Hollerich
L-1741 Luxembourg

Horaires d'ouverture :

Lundi - vendredi :
08^{00} - 12^{00} / 13^{30} - 16^{00}
les jeudis :
uniquement sur rendez-vous

Demandez un rendez-vous en ligne via le portail MyGuichet.lu